

## 16 Provinces

Nyanga/Mayumba/Adere/Après la nomination de Florentin Moussavou au gouvernement

## La Basse-Banio manifeste sa gratitude au chef de l'Etat Ali Bongo Ondimba



Réunion de la coordination départementale de l'Adere de la Basse-Banio.



Les militants venus nombreux écouter les cadres de l'Adere.

LBON

Libreville/Gabon

LES cadres, militants et responsables de l'Alliance démocratique et républicaine (Adere) de la Basse-Banio, dans la province de la Nyanga, se sont retrouvés récemment à Mayumba. La rencontre vi-

sait non seulement à féliciter leur président, Florentin Moussavou, nommé ministre de l'Éducation nationale et de l'Enseignement technique dans le gouvernement Ona Ondo III, mais surtout exprimer leur gratitude au président de la République pour le choix porté sur lui. Une mobilisation qui témoigne, s'il en était besoin, de l'ancre de ce parti dans la

Majorité républicaine et sociale pour l'émergence. Dans leurs interventions de circonstance, les responsables communal et départemental, Hilaire Mboumba et Mihindou Mboumba, ont, à l'unisson, pris l'engagement solennel de tout mettre en oeuvre pour que l'Adere joue sa partition dans la défense, sinon la vulgarisation, aux côtés de leurs pairs de la

majorité, des réalisations du chef de l'Etat. Aussi, dans leurs félicitations, recommandent-ils aux militantes et militants « d'intensifier et de proclamer partout dans le Gabon leur indéfectible attachement à sa personne et à sa politique dont le socle se trouve être le Plan stratégique Gabon émergent. » Le conclave de Mayumba, organisé sous les auspices

du Secrétaire général adjoint de l'Adere, Manima Makaya a vu la participation de tous les responsables et élus locaux, qui ont ainsi renouvelé leur appartenance à l'aile dirigée par Florentin Moussavou. Ainsi, à leurs félicitations, se sont ajoutés leurs vœux de réussite dans ses nouvelles charges "hautement délicates et sensibles". Non sans souhaiter de voir le

monde de l'éducation évoluer dans un climat de sérénité et de paix durant son passage à la tête de ce département, souvent enclin à des perturbations causées par des grèves incessantes. Ce, pour le plus grand bien de la communauté scolaire composée des élèves, enseignants, personnels administratifs et d'encadrement, sans oublier les parents d'élèves.

## Haut-Ogooué/Franceville/Vie des partis/PDG Trois délégués fédéraux installés dans la Mpassa



L'installation du fédéral, Ferdinand Mou Oyougou.



Le secrétaire départemental de la Mpassa, Jean Steeve Obaka-Ngari, procédant à l'installation d'Albert Saye à Lekabi.



Les nouveaux délégués fédéraux ont posé pour la postérité auprès des hiérarques de leur parti.

N.O.

Franceville/Gabon

LE secrétaire départemental du Parti démocratique gabonais (PDG) pour la Mpassa, Jean Steeve Obaka-Ngari, a procédé dernièrement à l'installation officielle des secrétaires fédéraux dudit département, conformément à la décision numéro 003 du secrétariat général. Ainsi, Antoine Samandjougue a été installé à la tête de la fédération de Kassa, Ferdinand Mou Oyougou à Djoumou, tandis que Albert Saye est le nouveau délégué fédéral de Lekabi. La cérémonie d'installa-

tion a été présidée par le secrétaire provincial du PDG pour le Haut-Ogooué, Ludovic Ngondjiga, qui a d'ailleurs lancé cette même semaine une tournée provinciale d'installation des secrétaires fédéraux dans les onze départements de la province. Le Conseil départemental de la Mpassa a prêté son cadre à cet événement, qui s'est déroulé en présence des délégués provinciaux de l'Union des femmes du PDG (UFPDG) et de l'Union des jeunes du parti (UJPDG). Quelques membres du comité central et de simples militants étaient également présents. Occasion pour le secrétaire provincial de rappeler

aux secrétaires fédéraux les missions qui leur sont assignées : « Conformément à l'article 54 du statut, le secrétariat fédéral est chargé, sous l'autorité du secrétaire communal, d'arrondissement ou départemental, de la coordination, de la supervision et du contrôle des activités des organes du parti à l'échelon de la fédération. Notamment, les secrétariats de section et de comité. Article 56, le secrétaire fédéral veille, en conformité avec la ligne générale du parti, au recrutement de nouveaux militants, à la gestion du fichier des militants, à la collecte des cotisations, à la vérification des listes électorales, à la vérification et l'échange des infor-

mations à caractère politiques, à la définition d'un programme annuel d'activités en collaboration avec le bureau de section, au contrôle régulier de l'activité des sections, à la défense sur le plan local des intérêts du parti contre toute forme de déstabilisation, à contrecarrer sur le plan local toute propagande pernicieuse dirigée contre le parti à organiser dans le respect de l'ordre public et de la loi toutes les manifestations qu'il juge nécessaires pour l'affirmation du parti (marche, meeting conférence), à la formation politique des militants, à l'application des décisions des instances supérieures du parti, à la diffusion des informations du parti, à l'organisation

des séminaires dans le cadre de sa fédération, à la diffusion des activités présidentielles, gouvernementales, parlementaires et administratives... », a rappelé Ludovic Gondjiga. Mais pour accomplir efficacement leur mission, il faudra une parfaite cohésion à l'échelon de chaque organe, entre les respon-

sables locaux, les délégués de l'UFPDG et de l'UJPDG et les instances hiérarchiques, a-t-il renchéri, tout en appelant à la mobilisation, à la solidarité, à la détermination, à la vigilance des militants autour du parti et à leur dévouement en faveur de celui-ci et de son président Ali Bongo Ondimba.

## Woleu-Ntem/Oyem/Justice La Cour d'appel installée hier

C'EST hier que la Cour d'appel judiciaire d'Oyem a officiellement ouvert ses portes. A la faveur de la rentrée judiciaire qui s'y est effectuée, en présence de plusieurs personnalités. Le palais de justice d'Oyem a abrité cette cérémonie marquant également l'installation de cette nouvelle juridiction, qui procède de la proximité de la justice avec les justiciables. (Nous y reviendrons)